



QUALITE DE L'EAU DU ROBINET – Année 2014

Communauté de Communes de Pays de Sainte Odile

Secteur Obernai : ZONES PLAINE ET HAUTE EHN

ORIGINE DE L'EAU

Le secteur Obernai-zone Plaine - Haute Ehn (13521 habitants)⁽¹⁾ est alimenté en eau par 2 forages et 5 sources. Ces ressources d'eau potable ont été déclarées d'utilité publique les 24 juillet 1974, 16 mars 2012 et 05 février 2015 et disposent de périmètres de protection.

Le réseau d'eau potable est interconnecté avec le Syndicat des Eaux d'Erstein-Nord. Il est exploité par Lyonnaise des Eaux. L'eau est traitée (neutralisation pour les sources et chloration) avant sa distribution. Depuis juin 2014, l'eau provenant du Syndicat des Eaux d'Erstein-Nord subit également un traitement pour éliminer le manganèse avant mélange avec l'eau issue du forage de Krautergersheim.

Les prélèvements d'eau sont réalisés aux captages, en sortie de station de traitement, aux réservoirs et sur le réseau de distribution.

(1) population au 01/01/2011 (données INSEE)

QUALITE DE L'EAU DU ROBINET

55 prélèvements d'eau ont été réalisés par le Centre d'Analyses et de Recherches, laboratoire agréé par le ministère chargé de la santé.

BACTERIOLOGIE

Absence exigée de bactéries indicatrices de pollution

- 29 analyses bactériologiques réalisées sur l'ensemble du réseau d'eau potable.
- 0 analyse non-conforme aux limites de qualité réglementaires.
- Taux de conformité : 100 %

Eau de très bonne qualité microbiologique.

DURETE, PH

Référence de qualité : pH 6,5 à 9

- Dureté : 35,7 °f (degré français)
- pH : 7,5

Eau très dure (très calcaire). Eau à l'équilibre.

NITRATES

Limite de qualité : 50 mg/l

- Teneur moyenne : 29,3 mg/l
- Teneur maximale : 40,0 mg/l

Les valeurs mesurées témoignent d'une ressource en eau dégradée mais respectent la limite réglementaire. Les actions visant à protéger le forage de Krautergersheim contre la pollution par les nitrates doivent être poursuivies.

CHLORURES, SODIUM ET FLUOR

Références de qualité :

- Teneur moyenne en chlorures : 50,7 mg/l
- Teneur moyenne en sodium : 15,6 mg/l
- Teneur moyenne en fluor : 0,1 mg/l

*Chlorures : 250 mg/l
Sodium : 200 mg/l
Fluor : 1,5 mg/l*

PESTICIDES

Limite de qualité : 0,1 µg/l

Les pesticides recherchés n'ont pas été détectés.

MICROPOLLUANTS – SOLVANTS – RADIOACTIVITE – AUTRES PARAMETRES

Limite(s) de qualité propre(s) à chaque paramètre

Les résultats pour les paramètres mesurés sont conformes aux limites de qualités en vigueur.

CONCLUSION SANITAIRE

En 2014, l'eau produite et distribuée par la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile, dans le secteur Obernai - Zones Plaine et Haute Ehn, est conforme aux limites de qualité bactériologiques et physico-chimiques en vigueur.

Cette fiche, destinée aux abonnés du service public de distribution de l'eau, peut être reproduite sans suppression, ni ajout. Dans les locaux collectifs, elle doit être distribuée à chaque locataire ou affichée.



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau avant de la boire



Consommez uniquement l'eau du réseau d'eau froide

Les limites de qualité sont des valeurs obligatoires, les références de qualité sont des valeurs guide (voir verso)



Consultez les résultats d'analyses sur www.eaupotable.sante.gouv.fr ou sur www.ars.alsace.sante.fr rubrique **votre santé** / votre **environnement** / **eau potable**

Agence Régionale de Santé d'Alsace
One Administrative Gaujot
14 rue du Maréchal Juin
F-67084 Strasbourg
www.ars.alsace.sante.fr

ars-alsace-sante-
environnement@ars.sante.fr
+33 (0) 3 88 76 79 86 (Bas-Rhin)
+33 (0) 3 89 49 50 41 (Haut-Rhin)

Credit photo : fotolia.com



QUALITE DE L'EAU DU ROBINET – Année 2014

Communauté de Communes de Pays de Sainte Odile

Secteur Obernai : ZONES HAUTE ET MOYENNE

ORIGINE DE L'EAU

Les zones haute et moyenne d'Obernai (2672 habitants)⁽¹⁾ sont alimentées en eau par 5 sources. Ces ressources d'eau potable ont été déclarées d'utilité publique le 05 février 2015 et disposent de périmètres de protection.

Le réseau d'eau potable est exploité par Lyonnaise des Eaux.

L'eau est traitée (chloration et neutralisation) avant sa distribution. Les prélèvements d'eau sont réalisés aux captages, en sortie de station de traitement, aux réservoirs et sur le réseau de distribution.

(1) population au 01/01/2011 (données INSEE)

QUALITE DE L'EAU DU ROBINET

22 prélèvements d'eau ont été réalisés par le Centre d'Analyses et de Recherches, laboratoire agréé par le ministère chargé de la santé.

BACTERIOLOGIE

Absence exigée de bactéries indicatrices de pollution

- 13 analyses bactériologiques réalisées sur l'ensemble du réseau d'eau potable.
- 0 analyse non-conforme aux limites de qualité réglementaires.
- Taux de conformité : 100 %

Eau de très bonne qualité microbiologique.

DURETE, PH

Référence de qualité : pH 6,5 à 9

- Dureté : 7,1 °f (degré français)
- pH : 7,9

Eau douce, très peu calcaire, peu minéralisée et légèrement agressive, susceptible de corroder et dissoudre, dans certaines conditions défavorables (température, stagnation...) les métaux des canalisations. Il est recommandé de ne pas consommer l'eau immédiatement après ouverture du robinet lorsqu'elle a stagné plusieurs heures dans les conduites, mais de procéder à un écoulement préalable.

NITRATES

Limite de qualité : 50 mg/l

- Teneur moyenne : 3,5 mg/l
- Teneur maximale : 3,8 mg/l

Ces valeurs témoignent d'une ressource bien protégée des apports en nitrates.

CHLORURES, SODIUM ET FLUOR

Références de qualité :

- Teneur moyenne en chlorures : 15,1 mg/l
- Teneur moyenne en sodium : 10,0 mg/l
- Teneur moyenne en fluor : 0,05 mg/l

Chlorures : 250 mg/l

Sodium : 200 mg/l

Fluor : 1,5 mg/l

PESTICIDES

Limite de qualité : 0,1 µg/l

Les pesticides recherchés n'ont pas été détectés.

MICROPOLLUANTS – SOLVANTS – RADIOACTIVITE – AUTRES PARAMETRES

Limite(s) de qualité propre(s) à chaque paramètre

Les résultats pour les paramètres mesurés sont conformes aux limites de qualités en vigueur.

CONCLUSION SANITAIRE

En 2014, l'eau produite et distribuée par la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile, dans le secteur Obernai - Zones Haute et Moyenne, est conforme aux limites de qualité physico-chimiques et bactériologiques en vigueur.



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau avant de la boire



Consommez uniquement l'eau du réseau d'eau froide

Les limites de qualité sont des valeurs obligatoires, les références de qualité sont des valeurs guide (voir verso)



Consultez les résultats d'analyses sur www.eaupotable.sante.gouv.fr ou sur www.ars.alsace.sante.fr rubrique **votre santé** / votre **environnement** / eau potable

Agence Régionale de Santé d'Alsace
Unité Administrative Gaudot
14 rue du Maréchal Juin
F-67084 Strasbourg
www.ars.alsace.sante.fr

ars-alsace-sante-
environnement@ars.sante.fr
+33 (0) 3 88 16 79 86 (Bas-Rhin)
+33 (0) 3 69 49 36 41 (Haut-Rhin)

Crédit photo : fotolia.com